

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA
DECENTRALISATION
Et DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE KETTE

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY DIVISION

KETTE' S COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL CONTRACT AWARD
COMMISSION

ADDITIF N°1 DU 12.02.2026 A LA DC N° 09 FEV 2026 /DC/MINDDEVEL/SG/COMMUNE DE KETTE/CIPM/SIGAMP/2026 DU 09 FEV 2026 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC TOILETTE ,REPOSOIR POUR ENFANT ,BUREAU POUR LA DIRECTION A L'ECOLE MATERNELLE NDAMBI 1 DANS LA LOCALITE DE NYLON-NOUEKENAM, COMMUNE DE KETTE , DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION L'EST.

FINANCEMENT : IDA 72130-CM

N° de référence :

Les dispositions de DC N° 003 /DC/MINDDEVEL/SG/COMMUNE DE KETTE/CIPM/SIGAMP/2026 DU 09 FEV 2026 relatif a la réalisation des travaux de construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe avec toilette ,reposoir pour enfant ,bureau pour la direction a l'école maternelle Ndambi 1 dans la localité de Nylon-Nouekenam, Commune de Kette , département de la Kadey, région l'Est sont modifiées ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

25 . L'heure et la date limites pour la soumission des Cotations est le 13 Mars 2026 à 11heures

Ouverture des Cotations

27. L'ouverture des cotations aura lieu dans la salle des actes de la Commune de Kette, le 13 Mars 2026 à 12 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Kette.

LIRE :

25 . L'heure et la date limites pour la soumission des Cotations est le 03 Mars 2026 à 11heures

Ouverture des Cotations

27. L'ouverture des cotations aura lieu dans la salle des actes de la Commune de Kette, le 03 Mars 2026 à 12 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Kette.

Le reste sans changement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE

- ARMP/Est
- UCR/Est
- DD MINMAP/Kadey
- DD MINDEVEL/Kadey
- Pdt CIPM
- Affichages



Gbanga Emmanuel
PLG
Maire 2 en Management Public
et CTD